

mettra à la Ville de jouir & d'user de son Port sous la Souveraineté qu'il se réserve ; elle payera pour cet effet un cens de 200000 écus de Banque (1500000 florins en évaluant l'écu ou le rixdale de la Banque à 24 bons gros, c'est-à-dire, 30 gros & le gros à un demi fol de Hollande.) Elle exemtera de tout droit d'ancre, de passage & d'étapes les Bâtimens appartenans aux Prussiens ou chargés pour leur compte. Sa Maj. ne veut s'engager à rien par rapport au commerce supérieur de la Vistule. » Il y a apparence que tout se réduira à ces points.

Tout ce qu'on apprend en Pologne des Armées Russe & Ottomane sur le Danube, est que des Détachemens de la première passent & repassent assez souvent ce fleuve pour aller surprendre des Piquets de la seconde, ce qui leur réussit quelquefois, & porte aussi quelquefois à leur désavantage. Voilà tout ce qu'on doit rapporter de ces mêmes Armées ; car d'un ordinaire à l'autre, on n'en voit que des rapports sur lesquels on ne remarque rien de certain, si-non des coups de petite guerre, qui ne décident de rien.

Un de ces coups, entr'autres bien certifié, porte sur le Prince Pierre Repnin, Colonel d'un Régiment d'Infanterie & frere de l'Ambassadeur de Russie auprès de la Cour de Varsovie, qui a été fait prisonnier par les Turcs. Ce Prince, qui a donné des marques éclatantes de bravoure au siège de Bender, fut détaché avec 2000 hommes pour attaquer un Corps d'Ottomans retranchés au-delà du Danube & de l'en déloger. Arrivé près de ce poste il trouva les Turcs beaucoup plus nombreux qu'on ne l'avoit annoncé ; aussi ils environnerent son Détachement de